



The NB Family Farmer Ferme & Famille N.-B.



Quarterly / Trimestrielle



National Farmers Union-NB
Union nationale des fermiers - N.-B.

nfunb.org
(506) 260-0087

Become a member today.
Devenir membre aujourd'hui.



**Winter / Hiver 2019
Issue / Numéro 36**

In This Edition / Dans cette édition...

Pages 2 - 3 Renewal notice and member benefits /
Avis de renouvellement et avantages des membres

Pages 4 - 5 UN Declaration on the Rights of Peasants /
L'ONU déclaration sur les droits des paysans

Page 5 FMC Workshop / *Atelier de GAC*

Pages 6 - 7 Safe Food for Canadians Regulations /
Règlement sur la salubrité des aliments au Canada

Pages 8 - 9 Synergie de semences: *l'histoire précédente / Seed Synergy: the back story*

Page 9 - 11 Sondage auprès des membres de l'UNF-NB / NFU-NB Member Survey

Page 12 Excellence NB



National Farmers Union-NB
Union nationale des fermiers - N.-B.



560 Kenneth Road
Glassville, NB E7L 1V3
info@nfunb.org
(506) 260-0087
nfunb.org

Farm Business Registrations and NFU memberships expired January 31st. You can renew online, print the forms and mail or renew in person at any SNB location.

For more information please contact NFU staff at 506-260-0087 or info@nfunb.org

Benefits of being a member:

- The *Union Farmer* quarterly magazine — an important source of information and analysis of food and farm issues with a national scope;
- The NFU-NB's bilingual NB Family Farmer quarterly newsletter;
- The NFU-NB's monthly electronic newsletter;
- An NFU membership card;
- Invitations to NFU activities and meetings, regionally, provincially, and including the annual National Convention;
- Discount at Mark's Work Wearhouse (discount card provided);
- Voting privileges for Board of Director elections and policy resolutions at the annual meeting;



- Group health benefits
- NEW! Insurance Plan
- Special deals for NFU members at Canadian Tarpaulin Manufacturers Ltd.
- Special rate for Small Farm Canada magazine subscription
- 15% discount on the purchase of CSA approved steel toe Blundstones and R.M.Williams boots for NFU members

**NFU-NB Exclusive Benefit:
Farm Tax Preparation Service
Judy Barr has over 40 years experience
and offers a special discounted rate to
members.
Contact her at 506-273-4328**

Map of NB Farmers' Markets

The NFU-NB has been working on updating our Map of NB Farmers' Markets. This project has involved travelling around the province to meet market organizers, NFU members, and farmers alike as well as verifying market information for the upcoming 2019 season. The updated map will include new photos and section of questions aimed at helping consumers be confident about what they are eating, entitled 'Know your food: Ask your farmer.'

Enregistrement d'une entreprise agricole et les adhesions au l'UNF ont expire le 31 janvier. Vous pouvez renouveler en ligne, imprimer et poster les formulaires ou renouveler en personne à n'importe quel SNB. Pour plus d'informations, veuillez contacter le personnel de l'UNF au 506-260-0087 ou à info@nfunb.org



ministration et sur les résolutions politiques à l'Assemblée annuelle

- Un régime de santé de groupe
- NOUVEAU! Régime d'assurance
- Offres spéciales pour les membres UNF chez Canadian Tarpaulin Manufacturers Ltd.

Avantages d'être membre:

- La revue trimestrielle *Union Farmer* — une importante source d'information et d'analyse des enjeux alimentaires et au niveau de la ferme avec un regard à l'échelle national ;
- Le bulletin trimestriel bilingue *Ferme & Famille* de l'UNF au NB ;
- Le bulletin électronique mensuel de l'UNF au NB ;
- Carte de membre de l'UNF ;
- Invitations aux activités et rencontres régionales et provinciales de l'UNF, y compris la Convention nationale annuelle ;
- Des rabais chez Mark's Work Wearhouse ;
- Droit de vote pour l'élection du Conseil d'ad-

- Tarif spécial pour l'abonnement au magazine Small Farm Canada
- 15% de réduction sur l'achat de bottes Blundstones et de bottes RMWilliams à bout en acier approuvées par la CSA pour les membres de l'UNF

Avantage exclusive au l'UNF-NB: Service à la préparation des rapports d'impôts fermiers

Judy Barr a plus de 40 ans d'expérience et propose un tarif réduit spécial aux membres.

Contactez-la au 506-273-4328

Carte des marchés fermiers du N.-B.

L'UNF-NB a travaillé à la mise à jour de notre carte des marchés fermiers du N.-B. Ce projet a impliqué de voyager dans la province pour rencontrer les organisateurs de marché, les membres de l'UNF et les agriculteurs, ainsi que de vérifier les informations sur le marché pour la saison 2019 à venir. La carte mise à jour comprendra de nouvelles photos et une section de questions visant à aider les consommateurs à avoir confiance en ce qu'elles mangent, intitulées "Bien connaître ses aliments: Demandez à votre fermier."



Photo: La Via Campesina

Text/Texte: Suzanne Fournier

UN Adopts Declaration on the Rights of Peasants

L'ONU adopte une déclaration sur les droits des paysans

The United Nations Declaration on the Rights of Peasants and other people working in rural areas (UNDROP) has been formally adopted by the United Nations General Assembly on December 17, 2018. This introduces the Declaration as a UN human rights instrument and will be used as a tool for La Via Campesina (LVC) and its allies.

LVC was a key contributor in bringing the Declaration to attention on the global stage, supported by many social movements and allied organizations. LVC is an international movement that brings together millions of peasants, small and medium size farmers, landless people, rural women and youth, indigenous people, migrants and agricultural workers from around the world. The movement is built on unity, solidarity between groups, and defends peasant agriculture for food sovereignty. The NFU is a founding member of LVC.

"This Declaration sends an important message that our livelihoods matter and our small-scale methods of food production are vital for a sustainable future. Not only does it have the potential to serve farmers, but also rural communities and consumers, because society as a whole will benefit when peasants rights are realized. The non-binding nature of the Decla-

ration presents a challenge, but it will still be an incredibly potent tool for organizations to use in grassroots lobbying and within the court system. Just as the Universal Declaration of Human Rights set the standard for human rights law, we hope that UNDROP can serve as the foundation," added Jesse MacInnis. MacInnes, NFU Youth Vice-President was present at the UN General Assembly for the adoption of UNDROP.

Canada abstained from the vote, stating concerns that issues mentioned in the Declaration are already addressed through existing international instruments and the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. The Declaration's references to collective rights also created debate as several delegates pointed out that international humanitarian law bestows rights on individuals not groups. Those in favour of the Declaration stressed that peasants are vulnerable and wholly dependent on the land, produce more than 70% of the world's food but are more likely to have their rights violated.

"Globally, peasants feed the world, but their own enjoyment of their human rights is challenged, including their own right to food," said

Michelle Bachelet, UN High Commissioner for Human Rights, who stressed the importance of the text.

La Déclaration de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales a été officiellement adoptée le 17 décembre 2018, à l'Assemblée générale de l'organisation. Cette adoption fait de la Déclaration un outil de défense des droits de la personne de l'ONU, qui sera utilisé en tant que tel par La Via Campesina et ses alliés.

Appuyée par de nombreux mouvements sociaux et organismes alliés, La Via Campesina a joué un rôle essentiel pour attirer l'attention du monde sur la Déclaration. La Via Campesina est un mouvement international qui réunit des millions de paysans, de petits et moyens agriculteurs, de gens privés de terre, de femmes et de jeunes des régions rurales, de personnes autochtones, de migrants et de travailleurs agricoles de partout au monde. Le mouvement s'appuie sur l'unité et la solidarité entre ces groupes et met de l'avant l'agriculture paysanne pour réaliser la souveraineté alimentaire. L'Union nationale des fermiers (UNF) est l'un des membres fondateurs de ce mouvement.

« Cette déclaration envoie un message important, c'est-à-dire que notre gagne-pain et nos méthodes de production alimentaire à petite échelle sont essentiels pour garantir un avenir durable, a indiqué Jesse MacInnis, vice-présidente des jeunes de l'UNF, qui a participé à l'Assemblée générale de l'ONU où la Déclaration a été adoptée. Cette déclaration a non seulement le potentiel d'aider les fermiers et les fermières, mais aussi l'ensemble des collectivités rurales et des consommateurs, car la société tout entière bénéficiera de la mise en application des droits des paysans et paysannes. Le caractère non contraignant de la Déclaration pose un certain problème, mais celle-ci demeure un outil extrêmement puissant, dont les organismes pourront se servir dans le système judiciaire et pour faire du lobbying social. Nous espérons que la Déclaration sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales tiendra lieu de base de référence, tout comme la Déclaration universelle des droits de l'homme établit la norme en matière de droits de la personne. »

À l'Assemblée générale, le Canada s'est abstenu de voter à ce sujet, indiquant qu'il craignait que certains des problèmes soulevés dans la Déclaration fussent déjà pris en compte par d'autres instruments internationaux et par la Déclaration sur les droits des peuples autochtones. Les références aux droits collectifs de la Déclaration ont également suscité un débat, car plusieurs délégués ont fait remarquer que les lois humanitaires internationales conféraient des droits aux individus, mais pas aux groupes. Les personnes ayant appuyé la Déclaration ont plutôt mis en évidence le fait que les paysans et

March 8 & 9, 2019 / 8 et 9 mars 2019



Crown Plaza Moncton Downtown, 1005 rue Main Street, Moncton, New Brunswick

Is your family farm in a state of transition? Are you looking to start the succession conversation? Yes?! Then Farm Management Canada's Bridging the Gap Workshop is for you!

The Bridging the Gap Workshop welcomes farm families to work with renowned farm family coach Elaine Froese and farm management consultant Cedric MacLeod to address some of the elephants in the room that are preventing or hindering succession planning back on the farm.

Votre exploitation entreprise agricole est-elle en période de transition? Cherchez-vous à amorcer la conversation sur la relève? Oui?! Alors l'atelier « Combler le fossé » de GAC est pour vous!

Dans le cadre de l'atelier « Combler le fossé », les familles agricoles ont l'occasion de travailler avec Elaine Froese, mentor réputée dans le domaine des entreprises agricoles familiales, et Cedric MacLeod, consultant en gestion agricole, pour s'attaquer à certains tabous qui empêchent ou entravent la planification de la relève sur la ferme.

presented by:/présenté par:



FARM MANAGEMENT CANADA
GESTION AGRICOLE DU CANADA

Farm Management Canada

250 City Centre Avenue, Suit
300 Ottawa, Ontario K1R 6K7

info@fmc-gac.com

www.fmc-gac.com

Transition Planning Workshop for Farm Families

**Combler le fossé :
Atelier de planification de la relève pour les familles agricoles**

Safe Food for Canadians Regulations

On January 15th Safe Food for Canadians Regulations (SFCR) have come into effect. Some requirements will have to be met immediately and others will be phased in over 12-30 months. These regulations generally apply to food for human consumption (including ingredients) to be imported, exported, or inter-provincially traded; and food animals from which meat products may be derived, to be exported or inter-provincially traded.

The key elements of the SFCR:

1. Licensing

Demonstrate accountability for food safety along the food chain.

Applies to: manufacturing, processing, treating, preserving, grading, packaging, or labeling food to be exported or moved between provinces; importing food; exporting food that requires an export certificate; slaughtering a food animal where the product will be exported or moved between provinces; or storing and handling a meat product in its imported condition.

Does not apply to: food to be sold and consumed within a province; growing and harvesting fresh fruits or vegetables; handling fish on a vessel; at a retail store where food is packaged/labeled on-site.

More businesses will require a CFIA license. License fee will apply.

2. Preventative Controls

To prevent safety hazards and reduce the likelihood of contaminated food entering the market.

Applies to most businesses that: manufacture, process, treat, preserve, grade, package or label food; grow harvest fresh fruits or vegetables; handle fish on a vessel; slaughter food animals from which meat products are derived, to be exported or sent across provincial/territorial borders; store and handle a meat product in its imported condition; or import food.

Documented preventative control plan is required for most businesses including importers.

3. Traceability:

Aim to track the movement of a food product through the supply chain to protect Canadians during a food safety incident; ensure a timely response if a food safety issue is detected; and align with international standards.

Applies to: a broader scope of food businesses than licensing and PCP requirements like, retail grocery stores and distributors and wholesalers. Does not apply to: food service operations.

Information must be prepared and kept when food is provided to another person. A label must be applied, attached to, or accompanies food when provided to another person and include: the common name, name and principal place of business and the lot code or unique identifier.

Documents must be clear and readable, kept for 2 years and accessible in Canada, and provided upon request.

4. Importing:

Importers need to: have a license; have a preventative control plan; ensure their foreign supplier is manufacturing, preparing, storing, packaging and labeling the food under the same conditions as food prepared in Canada; maintains procedures and processes for handling and investigating complaints and recalls; and keep clear and complete traceability records.

Non-resident importers are permitted under certain conditions.

5. Exporting:

Exporters need to: ensure that food is manufactured, prepared, stored, packaged and labeled by a license holder; meet Canadian and foreign country requirements; food that does not meet Canadian requirements have written documents that substantiate the foreign requirements have been met and labeled for export; keep clear and complete traceability records.

Questions can be answered at 1-800-442-2342.

Règlement sur la salubrité des aliments au Canada

Le 15 janvier 2019, le *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada* (RSAC) est entré en vigueur. Certaines de ses exigences seront aussitôt mises en application, tandis que d'autres seront mises en œuvre progressivement, sur une période de 12 à 30 mois. De manière générale, ce règlement s'applique aux aliments destinés à la consommation humaine (y compris aux ingrédients) qui sont importés, exportés ou qui font l'objet d'un commerce interprovincial. Il s'applique également aux animaux pour alimentation humaine dont proviennent les produits de viande destinés à l'exportation ou au commerce interprovincial.

Voici les principaux éléments du RSAC :

1. Délivrance de licences

La délivrance de licence constitue une preuve de responsabilité en matière de salubrité des aliments tout au long de la chaîne alimentaire.

Elle s'applique aux activités suivantes : fabrication, transformation, traitement, conservation, emballage et étiquetage des aliments destinés à être exportés ou transportés d'une province à une autre; importation d'aliments; exportation d'aliments pour lesquels un certificat d'exportation est requis; abattage d'animaux pour alimentation humaine dont les produits de viande sont exportés ou transportés d'une province à une autre; entreposage et manipulation de produits de viande dans leur état d'importation.

Elle ne s'applique pas aux activités menées sur des aliments qui seront vendus et consommés au sein d'une même province; aux activités liées à la culture et à la récolte de fruits et de légumes frais; aux activités liées à la manipulation du poisson sur un navire de pêche ni aux activités menées dans une épicerie où les aliments sont emballés et étiquetés sur place.

Un plus grand nombre d'entreprises devront se procurer une licence auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Des droits de licence s'appliquent.

2. Contrôles préventifs

Les contrôles préventifs aident à prévenir les dangers pour la salubrité des aliments et à réduire le risque que des aliments contaminés arrivent sur le marché.

Ces contrôles s'appliquent à la plupart des entreprises qui pratiquent les activités suivantes : fabrication, transformation, traitement, conservation, classification, emballage et étiquetage d'aliments; culture et récolte de fruits et légumes frais; manipulation de poisson sur des navires de pêche; abattage d'animaux pour alimentation humaine dont les produits de viande sont destinés à l'exportation ou au commerce entre les provinces et les territoires; entreposage et manipulation de produits de viande dans leur état d'importation; importation.

Un plan de contrôle préventif documenté est requis pour la plupart des entreprises, y compris les importateurs.

3. Traçabilité

Les exigences en matière de traçabilité visent à suivre les déplacements des produits alimentaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement, afin de protéger la population canadienne lors des incidents de salubrité des aliments, et de permettre aux autorités de réagir rapidement lorsque de tels incidents surviennent. Elles visent également à assurer la conformité avec les normes internationales.

Les exigences en matière de traçabilité s'appliquent à une plus grande portée d'entreprises alimentaires que celles en matière de délivrance de licences et de contrôles préventifs, notamment aux épiceries de détails, aux distributeurs et aux grossistes. Cependant, elles ne s'appliquent pas aux activités de services alimentaires.

En fonction de ces exigences, il faut préparer et conserver des documents d'information lorsque des aliments sont fournis à une autre personne. Une étiquette doit être apposée sur les aliments, y être attachée ou les accompagner lorsqu'ils sont fournis à une autre personne. Celle-ci doit comprendre : le nom usuel des aliments, le nom et le principal lieu d'affaires ainsi que le code de lot ou un autre identifiant unique des aliments.

Les documents doivent être clairs et compréhensibles; ils doivent être conservés pendant deux ans, accessibles au Canada et fournis sur demande.

4. Importation

Les importateurs doivent obtenir une licence; avoir un plan de contrôle préventif; s'assurer que leur fournisseur étranger fabrique, prépare, entrepose, emballé et étiquette les aliments en respectant les mêmes normes que celles pour les aliments préparés au Canada; avoir en place des procédures et des processus pour le traitement des rappels et des plaintes et pour mener les enquêtes connexes; tenir des registres de traçabilité clairs et exhaustifs.

Il est possible de faire appel à des importateurs non résidents sous certaines conditions.

5. Exportation

Les exportateurs doivent s'assurer que leurs aliments sont fabriqués, préparés, entreposés, emballés et étiquetés par un titulaire de licence; respecter les exigences canadiennes et celles du pays étranger; pour les aliments qui ne respectent pas les exigences canadiennes, posséder des documents écrits qui prouvent que les exigences étrangères ont été respectées et que les aliments ont été étiquetés en vue d'être exportés; tenir des registres de traçabilité clairs et complets.

Si vous avez des questions, vous pouvez appeler au 1-800-442-2342.

Synergie de semences: l'histoire précédente

Au cours des deux derniers mois, les fermiers ont pris connaissance d'une inquiétante campagne, coordonnée par des intervenants de l'industrie canadienne des semences. Financée en partie par notre gouvernement fédéral, cette campagne vise à supprimer notre droit de conserver et de réutiliser librement nos propres semences.

Cette histoire a commencé en 1990, quand le gouvernement canadien a adopté la Loi sur la protection des obtentions végétales, fondée sur la Convention de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) de 78. Cette loi a été adoptée en dépit des mises en garde contre la possibilité que le secteur privé prenne ainsi le contrôle de la base même de toute forme d'agriculture, soit les semences et tout autre matériel de multiplication.

En 2015, le Canada s'est conformé à la Convention de l'UPOV de 91, qui conférait encore plus de pouvoir aux décideurs pour permettre aux grandes sociétés de contrôler et de tirer profit des semences. Les modifications législatives apportées à la Loi sur la protection des obtentions végétales ont également transformé le droit des fermiers de conserver et de réutiliser leurs semences en privilège – privilège que le gouvernement peut supprimer ou modifier à sa guise par voie de règlement.

L'harmonisation de la loi canadienne à l'UPOV 500,000 a aussitôt donné lieu à une campagne permanente de la part de certains intervenants de l'industrie canadienne des semences

pour que soient adoptées des mesures législatives leur permettant de prendre le contrôle du réseau de semences et de mettre fin à la souveraineté et à la collaboration historiques des fermiers en ce qui concerne l'utilisation des semences.

Cette campagne, connue sous le nom de « Synergie des semences », a été mise sur pied par des lobbyistes de l'industrie des semences. Elle est appuyée par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) à hauteur de près de 2\$, par l'intermédiaire du cadre stratégique Cultivons l'avenir XNUMX.

Dans un premier temps, les responsables de la campagne ont affirmé qu'ils souhaitaient simplement rationaliser le processus d'enregistrement des variétés de grains au Canada, en éliminant les chevauchements et en rendant le processus plus rapide, plus simple et moins coûteux pour eux. Et – petit détail – peut-être qu'ils en profiteraient aussi pour remplacer le système public de sélection des végétaux que le Canada utilise avec succès depuis un siècle.

Or voilà, le temps passe, et les plans changent. Deux ans plus tard, le groupe de Synergie des semences a cessé de mettre l'accent sur la rationalisation du processus d'enregistrement des variétés et insiste plutôt sur le caractère « déficient » de notre système de sélection des végétaux, qui doit absolument être remplacé, selon eux. Sans surprise, il recommande de le substituer par un système qui permettrait aux entreprises privées les plus offrantes de s'appro-

prier notre approvisionnement de semences et de le contrôler pleinement. Toute composante publique restante du système (dont les coûts seraient assumés par les contribuables et les fermiers) serait reléguée au rang des dossiers lourds et des connaissances de base, qui seraient ensuite confiés aux entreprises pour qu'elles facturent le produit fini aux fermiers.

Combien tout cela nous coûtera-t-il? Personne ne le sait. Aucune véritable analyse de coûts n'a été menée. Néanmoins, selon Synergie des semences et AAC, cette initiative permettra de « créer de la valeur ». C'est donc dire que quelqu'un, quelque part, encaissera des profits – et il y a fort à parier que ce ne seront pas les contribuables et les fermiers.

Si l'on se penche sur les justifications intéressées des parties prenantes, il semble en effet qu'aucune valeur ne sera créée pour les fermiers et les contribuables. Ce sont plutôt les entreprises de semences qui bénéficieront du projet, tirant cette « valeur » directement des poches des fermiers.

Fort heureusement, cette histoire est loin d'être terminée. Il est encore temps d'en écrire la fin. Ensemble, nous devons saisir toutes les occasions de défendre notre droit de conserver et d'utiliser nos propres semences : aux foires agricoles, aux réunions de producteurs spécialisées, dans le cadre du processus de consultation de AAC et partout ailleurs.

Seed Synergy: the back story

Over the last two months farmers have become aware of an ominous drive coordinated by elements of Canada's seed industry and financially aided by our Federal Government that is attempting to eliminate our right to freely save and reuse our own seed.

This story actually begins in 1990 when the Canadian government adopted the UPOV '78 model law for Plant Breeders Rights despite warnings that it could lead to private industry's control over the foundation of all agriculture: seed and all other propagating material. (UPOV stands for the International Union for the Protection of New Varieties of Plants)

In 2015 Canada adopted UPOV 91. This updated convention prescribes far greater powers for allowing corporations to control and profit from the seeds that form the basis of our food system. It also transformed the right of farmers to save and reuse seeds into a privilege — one that could be removed or altered by regulation at the whim of government.

This led to an immediate and ongoing campaign by elements of Canada's seed industry to push for regulations to allow them to seize control of our seed network and eliminate farmers' historic cooperation and sovereignty over their use of seed. This campaign by corporate seed industry lobby groups has been titled "Seed Synergy" and is being supported by Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) to the tune of nearly \$500,000 in Growing Forward 2 money.

In the first stage of their campaign, the Seed Synergy group claimed they were simply trying to streamline the process by which varieties of grain were registered in Canada, eliminating duplication and making the process faster, easier, and less costly for them. Oh, and by the way, possibly replacing the basic public plant breeding system that Canada has successfully operated under for the past century.

Well, time moves on, and plans change. Now, two years later, their message is no longer about streamlining the varietal registration process — they now insist that our public plant breeding system is "broken" (their words) and must be replaced. It is no surprise that they recommend replacing it with a system that would allow the ownership, control, and domination of our seed supply by any company at any price they are able to charge. Any remaining public component — paid for by taxpayers and farmers of course — would be relegated to the heavy lifting and background science, which would then be turned over to the companies to charge farmers for the finished product.

And what will that cost us? It turns out that no one has done any real cost analysis, so in terms of dollars, no one knows. But Seed Synergy and AAFC both call this whole idea "Value Creation", so somebody must be going to make some money off of this.

On examination of the self-serving justifications being offered by the sponsoring parties, it appears that no

value will be created for either farmers or taxpayers, but that value certainly will be captured by the seed companies. As to who that value is extracted from, it will inevitably come from farmers.

Fortunately, this story is far from over, and its ending has not yet been written. Farmers must now take all available opportunities, whether at farm shows, commodity group meetings or the AAFC consultation process, to ensure farmers' right to save and use their own seed is upheld.

A PROPOS DE L'AUTEUR

Cam Goff

Cam Goff exploite une ferme céréalière avec ses frères près de Hanley, en Saskatchewan, et est vice-président (Politique) du Union Nationale des Fermiers.

ABOUT THE AUTHOR

Cam Goff

Cam Goff operates a grain farm with his brothers near Hanley, Saskatchewan and is Vice President (Policy) of the National Farmers Union.



Sondage auprès des membres de l'UNF-NB

Comment est-ce que l'Union nationale des fermiers au Nouveau-Brunswick peut-elle mieux appuyer ses membres ?

Alors que l'UNF-NB établit ses priorités et son plan d'action pour l'année, nous voulons savoir quelles sont vos priorités en tant que fermiers et membres de l'UNF-NB. Quelles sont les actions et mesures auxquelles vous aimeriez que le Conseil d'administration et la gestion des opérations consacrent leur temps et leur énergie ? Quelle est la meilleure façon de représenter les fermiers au Nouveau-Brunswick, tout en s'assurant que nous aidons à développer une solide économie menée par la communauté agricole dans la province ?

Le présent sondage est effectué par l'Union nationale des fermiers au Nouveau-Brunswick et qui cible spécifiquement ses membres.

Le sondage peut être rempli en ligne, mais si vous préférez, remplissez-le, supprimez la page et envoyez-le-nous.

1 - Pourquoi êtes-vous membre de l'UNF-NB ?

7 - Avez-vous un plan de succession ? Sinon, aimeriez-vous en avoir un ?

2 - L'UNF-NB est un chapitre provincial de l'UNF. Sur votre ferme, est-ce que vous bénéficiez de faire partie d'un organisme national ? De quelle façon ?

8 - Quelle est votre méthode de communication préférée ?

- Courriel
- Courrier (poste)
- Facebook / médias sociaux
- En personne

Si vous avez choisi par courriel ou médias sociaux, est-ce que vous avez l'internet à haute vitesse fiable sur votre ferme ?

3 - D'après votre expérience en tant que fermier, quelles sont les trois plus importantes choses dont vous avez besoin pour la prochaine saison afin d'assurer une saison fructueuse ?

- I.
- II.
- III.

9 - Seriez-vous intéressé à mettre vos terres agricoles en fiducie pour les protéger ?

Oui _____ Non _____

4 - Selon vous, quels sont les plus grands défis en ce moment pour votre exploitation agricole ?

10 - Avez-vous pensé ou êtes-vous intéressé à mettre au point un projet de valeur ajoutée sur votre ferme ? Si oui, quel serait-il ?

5 - Si vous aviez à choisir un enjeu politique à revendiquer, quel serait-il ? Soyez concis.

De quelle façon le feriez-vous ? Mesures à prendre : (choisissez-en un)

- Action directe
- Lobby politique
- Consultations et soumissions au gouvernement
- Campagne d'éducation publique
- Autres :

11 - Qu'est-ce que l'UNF-NB devrait COMMENCER/ CONTINUER à faire ? (choisissez tout ce qui correspond)

- Visites individuelles à la ferme
- Aider avec l'affichage / la publicité pour les membres
- Rabais auprès des détaillants
- Carte des marchés des fermiers au NB
- Affichages sur les médias sociaux mettant nos membres en vedette
- Communications par cybernouvelles
- Bulletins
- Couverture médiatique
- Consultation du gouvernement
- Matériel promotionnel

6 - Si l'UNF-NB devait développer un service et l'offrir aux fermiers du Nouveau-Brunswick, qu'est-ce que vous aimeriez que ce soit ?

- Planification de succession (relève)
- Achat groupé
- Transfert des terres
- Faciliter la valeur ajoutée sur la ferme
- Autres :

12 - Autres commentaires :

Un gros merci pour votre adhésion et votre contribution à notre organisme !

NFU-NB Member Survey

How can the National Farmers Union in New Brunswick better support you, our members?

As the NFU-NB establishes its priorities and action plan for the new year, we want to hear what your priorities are as farmers. We are looking for your guidance to dictate where we, as an organization, should focus our efforts in order to support and grow a strong agricultural and community driven economy in the province.

This survey is put out by the NFU-NB and is specifically targeting its membership.

The survey can be completed online, but if you prefer, fill it out, remove the page and mail to us.

1 - Why are you an NFU member?

2 - The NFU-NB is a provincial chapter of the National Farmers Union, a cross country organization. On your farm, do you feel you benefit from being a member of the national organization and how?

3 - What are the top 3 things you need to have a successful farming season?

- I.
- II.
- III.

4 - What are the biggest challenges you're facing on your farm?

5 - If you were to choose a political issue to fight for or against, what would be it be?

How would you go about it? (Choose one)

- Direct action
- Political lobbying
- Consultations and submissions to government
- Public education campaign
- Other:

6 - If the NFU-NB was to develop a service and offer it to you, the farmers of New Brunswick, what would you like it to be?

- Succession planning
- Group buying
- Land transfer
- On farm value added facilitation
- Other:

7 - Do you have a succession plan? If not, would you like to have one?

8 - What is your preferred method of communication?

- Mail
- Email
- Facebook/social media
- In person

If you chose by email or social media, do you have high speed reliable internet on your farm?

9 - Would you be interested to put your farm land into trust in the aim of protecting it?

Yes _____ No _____

10 - Have you thought about or are you interested to develop a value added project on your farm ? If yes, what would it be?

11 - What should the NFU-NB START/CONTINUE doing? (Choose all that apply)

- One-on-one farm visits
- Assist with signage/advertising for members
- Discounts with retailers
- NB Map of Farmers' Markets
- Social media posts highlighting members
- E-news communications
- Newsletters
- Government consultation
- Media outreach
- Promotional materials

12 - Other comments?

Thank you very much for your membership and contribution to our organization!



L'Union nationale des fermiers au Nouveau-Brunswick est heureux d'annoncer une nouvelle collaboration avec Excellence NB.

Fondée par Jon et Leslie Manship, Excellence NB Association Inc. est une organisation à but non lucratif dirigée et financée par des citoyens du secteur privé. Nous sommes déterminés à favoriser l'excellence et à promouvoir les produits, services et expériences du Nouveau-Brunswick.

The National Farmers Union in New Brunswick is happy to announce a new collaboration with Excellence NB.

Founded by Jon and Leslie Manship, Excellence NB Association Inc. is a non-profit organization which is lead and funded by citizens in the private sector. They are dedicated to fostering excellence and promoting New Brunswick-made products, services, and experiences.

NEW BRUNSWICKERS WANT FARM FRESH!
LES NÉO-BRUNSWICHOIS RECHERCHENT FRAIS DE LA FERME!

For the love of New Brunswick.
EXCELLENCE NB
Pour l'amour du Nouveau-Brunswick.

Help us promote your farm fresh products. Please contact us for more information.

Aidez-nous à promouvoir vos produits frais de la ferme. Veuillez nous rejoindre pour plus d'information.

www.excellence-nb.ca

"The NFU recognizes the benefit of farmers' impact on the health and quality of life for all people in NB."

-Rebekah Nason, Springbrook Cranberry

National Farmers Union - NB
Union nationale des fermiers - N.-B.

nfunb.org (506) 260-0087 | Become a member today. Devenir membre aujourd'hui.

Not an NFU-NB member yet?

The NFU is a membership based organisation. Our members are farmers and supporters working to create a better food system for all.

Visit nfunb.org/en/join/ to join us today!

Pas encore membre de l'UNF-N.-B.?

Nous sommes un organisme à base d'adhésion. Nos membres sont des fermiers et des citoyens qui militent pour améliorer notre système alimentaire pour tous.

Visitez nfunb.org/fr/joindre/ pour devenir member aujourd'hui !